

**SEMINAIRE REGIONAL
POUR ADMINISTRATEURS DU GOUVERNEMENT
ET CADRES SUPERIEURS
(SUR LA PREVENTION ET L'INTERVENTION CONTRE LA POLLUTION MARINE
ACCIDENTELLE)**

MEDEXPOL 2000

Naples, ITALIE

6 - 10 novembre 2000

R A P P O R T

DECEMBRE 2000

**SEMINAIRE REGIONAL
POUR ADMINISTRATEURS DU GOUVERNEMENT ET CADRES SUPERIEURS
(SUR LA PREVENTION ET L'INTERVENTION CONTRE LES POLLUTIONS MARINES
ACCIDENTELLES)**

MEDEXPOL 2000

RAPPORT

INTRODUCTION

1. Entre lundi 6 novembre et vendredi 10 novembre 2000, le Centre Régional Pour L'intervention D'urgence en Mer Méditerranée (REMPEC), en coopération avec le Ministère de L'Environnement Italien, avec l'assistance du Conseil Municipal de Naples, et avec la contribution du Capitaine de Port/Garde-Côte, ont organisé à Naples, Italie, le Séminaire Régional pour Administrateurs du Gouvernement et Cadres Supérieurs, sur la prévention et l'intervention contre la pollution marine accidentelle, MEDEXPOL 2000.
2. Le Séminaire s'est tenu à Naples suite à l'offre courtoise des autorités nationales Italiennes compétentes d'assister le REMPEC dans l'organisation du cours.
3. Le MEDEXPOL 2000 a été organisé dans le cadre d'un programme de formation REMPEC convenu lors de la réunion des Représentants de REMPEC qui s'est tenue à Malte, du 25 au 28 novembre 1998 et plus tard approuvé par la 11^{ème} Réunion Ordinaire des Signataires de la Convention de Barcelone, qui s'est tenue à Malte, du 27 au 30 octobre 1999 (UNEP (OCA)/MED IG.12/9).
4. Le Séminaire a été préparé en tenant compte de l'accord adopté en 1998 par les Représentants de REMPEC, selon lequel les activités de formation régionales « devraient être à caractère spécifique et devraient traiter de thèmes approfondis » (REMPEC/WG.16/14, paragraphe 98).
5. Les objectifs de MEDEXPOL 2000 ont été définis comme suit :
 - fournir aux participants une information à jour sur les divers aspects de la prévention et de l'intervention contre la pollution marine accidentelle par des produits pétroliers et autres substances dangereuses, comprenant en particulier la gestion/ conduite/ direction des opérations d'intervention, les nouveaux développements concernant les réglementations internationales et la coopération internationale, et les aspects écologiques d'une intervention en cas d'incidents de pollution marine ;
 - former les participants à correctement et efficacement gérer les relations publiques lors de pollutions marines accidentelles, et de développer les compétences requises de chacun à communiquer avec les masses médias ;
 - permettre aux participants de s'impliquer activement dans les exercices complets de simulation d'intervention contre la pollution par produits pétroliers ;

ORGANISATION

6. Le MEDEXDOL 2000 a été conjointement organisé par REMPEC, qui a eu le rôle prépondérant dans l'ensemble de l'organisation du Séminaire, et par le Ministère de l'Environnement Italien. Le Ministère, en plus d'avoir facilité les contacts entre les diverses entités locales et

nationales, a fourni à titre gratuit tout le support logistique au Séminaire et en particulier mis à disposition des navires et de l'équipement d'intervention contre la pollution utilisés au nom du Ministère par le Consortium CASTALIA/ECOLMAR.

7. Le rôle de REMPEC incluait :

- la préparation du programme du Séminaire ;
- l'identification, la sélection et l'invitation des conférenciers externes ;
- fournir ses propres conférenciers ;
- l'invitation des participants ;
- la préparation des plans de vol et déplacements ;
- la prise en charge des frais de voyage/déplacement et d'indemnité journalière pour les conférenciers et les personnes en formation ;
- fournir aux participants toute la papétrie ;
- la préparation et la conduite de l'exercice théorique ;
- organiser le logement des conférenciers et des personnes en formation ;

8. Le Ministère de l'Environnement Italien avait pour responsabilité d'assurer la liaison avec les autorités et organisations nationales et locales, et de fournir :

- le lieu du séminaire (salle de conférence)
- l'équipement audio visuel (rétro-projecteur, diapositives, Power Point et vidéo projecteurs)
- interprétation de/à l'anglais, français et italien
- l'équipement nécessaire pour l'interprétation
- les navires d'intervention contre la pollution ainsi que l'équipement et l'organisation des exercices de simulation en Mer
- le secrétariat
- le transport sur place (aéroport/hôtel/aéroport) des participants
- les pauses café

9. L'Italie avait également la responsabilité de proposer une ébauche de scénario pour l'exercice théorique en Jour 4, qui autant que possible, serait reproduit lors de l'exercice en Mer en Jour 5. De plus, l'Italie a fourni un navire Garde-Côte le M/V « Bannock », qui a servi de plate-forme de commandement et de contrôle pour les opérations en mer.

10. Pour aider REMPEC dans la préparation, l'organisation, et la livraison du Séminaire, le Centre a signé un contrat avec M. Guido Matteini, qui a fait fonction de Directeur de Séminaire et était en charge de la logistique et des aspects administratifs de l'organisation du MEDEXPOL 2000.

11. La Compagnie Italienne des Télécommunications TIM a fourni à titre gratuit cinq (5) téléphones cellulaires à utiliser dans l'exercice d'intervention avec téléphone qui faisait partie du module qui traite des relations avec les médias en Jour n°3.

12. Comme pour toutes les activités régionales de formation organisées par REMPEC, les langues officielles du MEDEXPOL 2000 étaient l'anglais et le français et toutes les conférences étaient simultanément interprétées dans ces deux langues. De plus, une interprétation en Italien était aussi proposée par les autorités Italiennes.

13. Le Séminaire Régional MEDEXPOL 2000 s'est tenu dans une salle de conférence de l'hôtel de Ville de Naples, gracieusement rendue disponible par le Conseil de Municipal.

14. Tous les participants au Séminaire, conférenciers inclus étaient logés à l'hôtel Mediterraneo situé à quelques 300 mètres de l'hôtel de Ville. Le transfert des participants de l'aéroport à l'hôtel et vice versa était assuré courtoisement par le Consortium CASTALIA/ECOLMAR.

15. Les heures travaillées du Séminaire étaient de 09.00 à 16.30/16.45 avec une pause déjeuner entre 13.00 et 14.30.

16. Le Séminaire a été ouvert le lundi 6 novembre 2000. Durant la session d'ouverture, les participants ont été accueillis au nom du pays d'accueil par le Dr . Francesco VALENTINI, Directeur,

Service de Protection Marine, Ministère de l'Environnement, qui a fait également le discours d'ouverture. M. Roberto PATRUNO, Directeur, REMPEC s'est exprimé au nom du Centre. Dr. Ricardo DI PALMA Conseiller Municipal en charge de l'Environnement a accueilli les participants au nom du Conseil Municipal de Naples.

17. Le MEDEXPOL 2000 s'est achevé avec la Cérémonie de Clôture qui s'est déroulée le vendredi 10 novembre 2000, dans l'après-midi. Le Dr Francesco VALENTINI a fait un discours en l'absence du Ministre de l'Environnement H.E. Dr. Willer BORDON. Le Ministre n'a pas pu assister à la Cérémonie de Clôture ayant d'autres engagements, mais a néanmoins envoyé un télégramme au Directeur de REMPEC, pour exprimer ses vœux de succès pour la conclusion du Séminaire. M. Darko DOMOVIC, Expert Technique, REMPEC, a remercié le pays d'accueil, le Conseil Municipal de Naples, et les institutions Italiennes qui ont aidé à l'organisation du Séminaire, les conférenciers qui ont animé le Séminaire, ainsi que les participants pour leur participation active à MEDEXPOL 2000. Le Séminaire a été officiellement clôturé par le Dr. Giulia BARENTE, le Conseiller Municipal responsable du Sport, du Tourisme et des Loisirs, qui a également délivré des Certificats de présence aux participants (c.f . **ANNEXE VII**).

PARTICIPANTS

18. Vingt participants (20) de seize Pays à littoral Méditerranéen et de la Communauté Européenne ont assisté à MEDEXPOL 2000. La liste complète des participants est fournie en **ANNEXE I**.

19. Le Séminaire MEDEXPOL 2000 était destiné à des Administrateurs supérieurs du gouvernement et cadres supérieurs assignés ou ayant à jouer un rôle de dirigeant dans leurs pays respectifs, dans des opérations d'intervention au niveau national, en cas d'incidents de pollution marine d'envergure moyenne ou importante, mettant en cause soit des produits pétroliers, soit des matières dangereuses. REMPEC a demandé à ses représentants nationaux de désigner des participants de ce groupe ciblé, dont les rôles supposés dans les systèmes d'intervention et de prévention incluraient : prises de décisions, management d'urgence et/ou supervision en cas d'incidents de pollution marine.

20. Puisque le Séminaire n'était ni destiné à débattre des rudiments de la prévention de la pollution marine accidentelle par produits pétroliers ou autres substances dangereuses, ni à débattre des techniques et méthodes d'intervention à cette pollution, on a recommandé aux représentants des pays de sélectionner des participants qui avaient déjà une bonne compréhension des principaux concepts et éléments de prévention et d'intervention.

21. Dix-sept Pays à Littoral Méditerranéen et de la Communauté Européenne ont nommé leurs représentants, alors que l'Algérie, le Liban et Monaco ont informé REMPEC qu'ils ne seraient pas en mesure d'envoyer leurs participants.

22. Le Maroc a nommé deux participants de deux autorités nationales différentes jouant un rôle clé dans la prévention nationale et le système d'intervention, et ces deux nominations ont été acceptées en tenant compte du fait que trois pays avaient informé REMPEC qu'ils ne pourraient participer à MEDEXPOL 2000.

23. Le représentant Tunisien nommé ne pouvait pas participer au Séminaire.

24. Comme pour tous les Pays à littoral Méditerranéen, REMPEC a entièrement parrainé un participant Italien. Cependant, il avait été préalablement convenu que l'Italie, en pays d'accueil, pourrait nommer jusqu'à neuf (9) participants supplémentaires dont les coûts seraient supportés par leurs organisations respectives ; l'Italie a en conséquence nommé deux (2) représentants supplémentaires.

25. La majorité des participants à MEDEXPOL 2000 était des fonctionnaires (18 participants sur 20) de divers Ministères ou divisions gouvernementales. Douze (12) venaient de ministères, divisions, agences ou services traitant des affaires liées à l'environnement, et six (6) autres venaient de

bureaux traitant des affaires maritimes. Les deux autres participants étaient un scientifique et un officier de marine.

PROGRAMME

26. Le programme de MEDEXPOL 2000, fourni en **ANNEXE II**, a été conçu en tenant compte des objectifs du Séminaire, donnés en paragraphe 5, et a été par conséquent divisé en trois modules distincts.

27. La première partie du Séminaire, d'une durée de deux jours, était réservée aux présentations des conférenciers sur des sujets appropriés destinés à des responsables supérieurs amenés à être impliqués dans le processus de prises de décisions, et dans la direction et la supervision des opérations d'intervention en cas d'incidents de pollution marine majeurs, dans leurs pays respectifs. Les présentations visaient à résumer à la fois les expériences passées et à profiler les nouveaux concepts de direction de l'intervention en cas d'incidents de pollution marine, basés sur ces expériences.

28. Un total de douze (12) conférences étaient comprises dans ce module, et ont traité des sujets de prévention et d'intervention dans les cas de pollutions par produits pétroliers ou chimiques. Les trois premières présentations ont servi d'introduction au sujet de la pollution par produits pétroliers et ont rappelés les points essentiels concernant les origines, le développement et les effets d'une telle pollution, les stratégies d'intervention pour les traiter et la mise en place de plans d'urgence.

29. D'autres exposés dans ce groupe ont été présentés lors du premier jour, des exemples ont été donnés sur des systèmes nationaux et sur des dispositions opérationnelles mises en place pour traiter les incidents de pollution marine dans divers pays Européens non Méditerranéens, et sur le statut en vigueur des accords et règlements internationaux visant à faciliter la coopération et l'assistance mutuelle entre les pays en cas de pollution par produits pétroliers ou d'incidents mettant en cause des produits dangereux autres que les produits pétroliers.

30. Le second jour a débuté avec la présentation des principes visant à traiter les incidents de pollution marine impliquant des substances dangereuses autres que les produits pétroliers. Il a continué avec la présentation des objectifs et procédures d'intervention efficaces en cas de pollution, en faisant une ébauche des mécanismes d'évaluation et de contrôle du niveau de réalisation des objectifs fixés, des buts et desseins. Cette présentation s'est suivie d'une autre visant à identifier les acteurs clé, directs ou indirects impliqués dans l'intervention contre la pollution par produits pétroliers et décrivant les rôles de chacun, et leurs inter-réactions.

31. En vue de fournir aux participants une information essentielle sur l'impact d'une pollution marine sur l'environnement et sur l'intervention qui s'en suit, un exposé sur les aspects écologiques du traitement des pollutions a été inclus au programme, en complément des présentations plus orientées traitant les aspects opérationnels et décisionnels. Il a été considéré comme important d'informer les cadres supérieurs en charge de l'aspect intervention, de prendre en considération au moment de la prise de décisions concernant l'action à mener, les problèmes écologiques *inter alia* durant les opérations d'intervention contre la pollution.

32. La dernière partie des exposés du premier module a été consacré aux questions de dédommagements en cas d'incidents de pollution marine et des dépenses à engager pour y répondre. Une des présentations traitait de la Convention HNS qui définit les principes de responsabilité et de compensation en cas de dommages relatifs au transport par voie maritime de substances dangereuses et nocives. L'autre présentation concernait les questions de responsabilité et de compensation liées à une pollution par produits pétroliers et en particulier les plus récents développements concernant les régimes internationaux de compensation.

33. Ce module s'est terminé par une présentation expliquant les principes guidant la phase finale des différentes opérations d'intervention contre la pollution menées en Mer et à terre.

34. Le second module a été entièrement consacré à la manière de traiter avec les médias et les relations publiques en situation de pollution avérée. Sa durée a été de une journée, et il comprenait un nombre d'exposés décrivant le fonctionnement des médias de masses modernes et des façons les

plus appropriées de traiter avec eux. Etait inclus également à ce module un exercice mettant les participants du Séminaire dans différentes situations face aux médias au moment d'un accident de pollution par produits pétroliers. Les participants ont ainsi joué le rôle d'opérateurs téléphoniques d'une grande compagnie maritime faisant face à un incident de pollution par produits pétroliers, ont préparé des briefings pour la presse, et ont également pris part à une simulation de conférence de presse.

35. Le troisième module comprenait deux exercices de simulation. Le premier organisé en Jour 4, était un exercice théorique d'une durée de 4-5 heures. Le second exercice a été organisé en Mer en Jour 5 et visait à démontrer la véritable utilité des navires et des équipements d'intervention contre la pollution, équipements qui ont été « donnés » aux participants afin d'être « utilisés » pendant l'exercice sur théorique.

36. Pour réaliser l'exercice théorique, les participants ont été divisés en quatre groupes de cinq membres chacun, et chaque groupe était censé agir comme un centre (bureau) pour l'intervention d'urgence contre la pollution produits pétroliers, dirigeant l'opération d'intervention de l'accident fictif. Tous les groupes ont alors donné la même description, celle de l'accident survenu dans le sud de l'île d'Ischia et toute l'information de fond nécessaire (concernant les navires et cargos impliqués, les équipements d'intervention disponibles en cas de pollution, les produits, les navires et autres ressources, l'orientation des vents, la description du littoral et de sa fragilité, etc.). Les informations ont été par la suite mises à jour à intervalles réguliers. Etait également mis à la disposition du groupe les nécessaires cartes marines situant le secteur de l'incident.

37. On a demandé aux participants d'organiser principalement leurs respectifs « quartiers généraux d'intervention », de répartir les tâches entre les membres de l'équipe, d'évaluer la situation et de prévoir son développement et de prendre les mesures nécessaires pour intervenir. Il leur a été également demandé de préparer divers rapports pour les autorités nationales et pour les médias.

38. L'importance des accidents fictifs était fonction du temps limite donné aux participants pour organiser, débiter et conduire les opérations d'intervention, sachant que le problème pouvait de manière réaliste se résoudre avec les moyens mis à leur disposition .

39. Le personnel de REMPEC et de ITOPI a joué le rôle de « Groupe de Contrôle » et de divers interlocuteurs, fournissant des informations complémentaires et d'autres données aux « équipes d'intervention » si ces dernières en faisaient la demande. L'Equipe de Contrôle a fait attention à ce que les informations fournies aux différentes équipes demandant ces informations soient cohérentes.

40. A la fin du temps imparti initialement, on a demandé aux participants de préparer leurs rapports de groupes respectifs et le/la porte-parole de chaque groupe a présenté son rapport de groupe.

41. La participation à l'exercice théorique a été très active et tous les groupes ont préparé et présenté des rapports à la fois très bons et intéressants. Ces rapports ont couvert tous les aspects importants de la gestion d'urgence d'une pollution par produits pétroliers, et incluant les aspects organisationnels, administratifs et techniques du problème. Les solutions proposées et les approches retenues par les quatre groupes ont varié dans les détails, et ont fourni une bonne occasion de discuter et d'analyser les rapports présentés. La discussion qui a suivi les présentations de groupes a également servi à clarifier et à expliquer davantage certains aspects abordés pendant les deux premières parties du Séminaire.

42. Lors du dernier jour les participants ont eu la possibilité de participer à un exercice en Mer organisé par le consortium CASTALIA/ECOLMAR, sous la totale conduite du Ministère de l'Environnement Italien. L'exercice a été organisé dans le golf de Pozzuoli, à l'ouest de Naples. Les participants du Séminaire ont embarqué sur le « Bannock » un navire Garde-Côte Italien, dans le port de Naples. Le navire, qui a servi de quartier général pendant l'exercice, a appareillé pour la zone « touchée » en Jour 4, par la pollution fictive de l'exercice théorique.

43. Dans la zone entre Pozzuoli et le Cap Miseno le personnel de CASTALIA/ECOLMAR a positionné plusieurs navires d'intervention de différentes tailles, qui ont déployé divers barrages et simulés des opérations de récupération de produits pétroliers en utilisant des skimmers. D'autres

navires participants à la démonstration ont simulé une protection par barrages des ressources côtières.

44. Le représentant du Ministère de l'Environnement a fourni aux participants une description détaillée des navires et de l'équipement utilisé pendant l'exercice, et a expliqué la réelle utilité de ces derniers dans la protection du littoral et des eaux territoriales Italiennes contre la pollution marine accidentelle.

45. Pendant l'exercice un avion de surveillance des garde-côtes italiens a survolé la zone, simulant une surveillance aérienne de la « nappe de pétrole ».

46. Les conditions météorologiques, assez différentes de celles de l'exercice théorique, n'ont pas permis la simulation de solutions pour traiter le problème fictif de pollution par produits pétroliers, comme cela avait été suggérée par les participants lors de l'exercice théorique. Néanmoins, une démonstration réaliste a été faite aux participants sur la complexité et la difficulté des opérations en Mer pour contenir et récupérer la nappe, et des moyens nécessaires déployés pour exécuter de telles opérations.

47. Pendant le trajet de retour au Port de Naples un « brunch » à bord du « Bannock », a été organisé pour tous les participants à l'exercice.

CONFERENCIERS

48. Le programme du Séminaire a été présenté par huit (8) conférenciers. Parmi eux trois (3) membres du personnel REMPEC, un conférencier de la 'International Tanker Owners Pollution Federation Ltd.' (ITOPF), un expert en communication de 'TRS Public Relations Ltd' du Royaume Uni, un conférencière de l'Institut Royal Belge pour les Sciences Naturelles, un expert Italien spécialisé dans les aspects écologiques de la pollution marine et un expert juridique Italien.

49. Une liste complète des conférenciers est donnée en **ANNEXE III**

50. Un expert en modélisation des pollutions par produits pétroliers, travaillant pour CASTALIA/ECOLMAR, et le participant au Séminaire de la Communauté Européenne ont aussi fait de brèves interventions durant le Séminaire.

DOCUMENTS

51. Les documents distribués durant le MEDEXPOL 2000 comprenaient les discours des présentations faites par les conférenciers ainsi que leurs documents relatifs.

52. Puisqu'il n'a pas été possible de traduire toutes les présentations et documents à temps, la plupart des documents fournis aux participants ont été donnés dans la langue dans laquelle ils avaient été préparés (Anglais ou Français).

53. La liste des documents distribués durant le MEDEXPOL 2000 est donnée en **ANNEXE IV**.

EVALUATION DU SEMINAIRE

54. Lors du dernier jour du Séminaire, il a été demandé aux participants de remplir des 'fiches d'évaluation' préparées par REMPEC. Celles-ci étaient destinées à recueillir un jugement sur MEDEXPOL 2000, mais aussi à recueillir des suggestions qui pourraient être utiles pour de futures activités de formation.

55. La fiche d'évaluation, reproduite en **ANNEXE V**, ne demandait pas le nom du participant pour obtenir des réponses plus objectives et plus sincères.

56. Sur 20 participants, 19 fiches ont été remplies et rendues. Un résumé des réponses se trouve en **ANNEXE VI**.

57. La plupart des participants (79 %) ont confirmé que les objectifs du cours ont répondu à leurs attentes, et 16% d'entre eux ont indiqué que ces objectifs ont été au-delà de leurs attentes. 80 à 90 % des participants ont jugé les conférences, leur support visuel et les vidéos comme étant bonnes ou très bonnes, alors que les documents distribués aux participants ont été jugés bons ou très bons par seulement 47 % des participants. On a pu obtenir, grâce aux commentaires supplémentaires faits par certains des participants, l'explication au tout relatif mauvais score des documents, et cela venait du fait que les documents n'étaient pas tous disponibles dans les deux langues du cours.

58. Des attentes que les participants avaient de ce Séminaire, 95 % d'entre eux ont indiqué avoir acquis des connaissances nouvelles durant le Séminaire, dont 24% décrivent comme 'importantes'. 90 % pensent que ces connaissances nouvelles les aideront dans leur travail, et pour plus d'un tiers d'entre eux de manière importante. Tous les participants ont jugé les exercices comme utiles (42 %) ou très utiles (58 %). De même, tous les participants ont jugé profitable la rencontre de personnes d'autres organisations.

59. 95 % des participants ont jugé être « très satisfaits » (42 %) ou « satisfaits » (53 %) par le Séminaire.

60. 12 des participants ont offert un total de 15 suggestions sur « d'autres débouchés ou sujets » qui, à leur avis, auraient dû être abordés lors de ce Séminaire, tandis que les 7 autres (37 %) n'ont pas répondu à la question. Cependant, seules six suggestions abordaient des sujets réellement nouveaux, tandis que les autres suggestions proposaient soit de porter plus d'attention à certains sujets, soit d'améliorer les exercices conduits durant le cours. Une réponse suggérait que les participants soient plus impliqués dans les discussions relatives aux différents sujets abordés.

61. Il a aussi été demandé aux participants de faire d'autres commentaires sur le Séminaire et un total de 19 commentaires ont été recueillis de 11 participants, tandis que 8 d'entre eux n'avaient pas d'autres commentaires.

62. Les commentaires faits par les participants se référaient aux aspects à la fois pédagogiques et organisationnels du Séminaire, et deux de ces commentaires félicitaient et remerciaient les organisateurs.

63. Il est à noter que la plupart des commentaires relatifs à l'organisation exprimaient le souhait de mieux connaître les autres participants et leurs organisations nationales d'intervention contre la pollution marine accidentelle. Ce même objectif a aussi pu être identifié à travers plusieurs suggestions de mettre tous les participants à l'exercice théorique dans un seul et même groupe. La suggestion d'envoyer les invitations au Séminaire plus tôt afin de mieux planifier les déplacements était de nature purement administrative. Trois autres commentaires dans ce groupe étaient relatifs à la remise des documents dans les deux langues de travail, à la réorganisation de la salle de conférence, et à l'interprétation simultanée des projections vidéo.

64. Le second groupe de commentaires avait trait à l'aspect pédagogique du Séminaire et ici, la plupart des suggestions faites par les participants venaient en réponse à la question relative aux nouveaux sujets. Deux commentaires isolés étaient relatifs au module dédié aux relations avec les médias et à l'attente des participants, à l'issue de l'exercice sur théorique, de se voir fournir par les experts présents durant l'exercice la solution finale au problème.

CONCLUSIONS

65. Le MEDEXPOL 2000 était un Séminaire visant à étendre et mettre à jour les connaissances des administrateurs et cadres supérieurs en charge de diriger les opérations d'intervention contre la pollution accidentelle dans leurs pays respectifs, et son programme a été préparé en ce sens de manière spécifique. Le résultat en a été la relative diversité des sujets abordés, couvrant les domaines organisationnel, opérationnel, juridique, financier et écologique. Tout en gardant à l'esprit que les invitations avaient été envoyées à des participants ayant déjà une connaissance des concepts et techniques de l'intervention dans le cadre d'une pollution marine accidentelle, n'était pas inclus dans le programme du Séminaire des conférences relatives aux techniques d'intervention en cas de pollution et les notions de prévention.

66. Malgré une grande disparité des expériences des participants nommés par leurs autorités nationales respectives, leur participation active au Séminaire et aux discussions qui accompagnées les différentes activités dispensées a montré que l'objectif principal du Séminaire avait été atteint. Cette même impression a été confirmée par la plupart des réponses aux questions posées dans la fiche d'évaluation.

67. Le grand intérêt porté au module du séminaire relatif aux relations avec les médias justifiait pleinement l'inclusion de ce sujet au programme du Séminaire. Le temps alloué à ce module a été cependant ressenti comme étant peut-être insuffisant.

68. A en juger par la forte implication des participants aux exercices du programme et à l'intérêt manifesté d'avoir plus de ces exercices, ainsi qu'à en juger par les résultats présentés par les candidates lors de l'exercice théorique, le troisième objectif de ce Séminaire a été totalement atteint.

69. La contribution volontaire importante du Ministère de l'environnement Italien et autres organisations nationales du pays d'accueil, en particulier celle des Garde-Côtes Italiens, a été essentielle au succès général de ce Séminaire et à son bon déroulement.

70. Les commentaires et suggestions faits par les participants à travers les fiches d'évaluation aideront de manière significative REMPEC dans l'organisation de futures activités de formation à niveau régional.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

<u>Pays</u>	<u>Nom</u>	<u>Certificat No.</u>
ALBANIE	Mr. Rikard SHLLAKU Expert National Environment Agency Rr. Zhan D'Ark No.2 TIRANA Tel: +355 (42) 652 29 Fax: +355 (42) 652 29	1876
BOSNIE ET HERZEGOVINE	Ms. Suvada JUSIC Hydro-Engineering Institute Civil Engineering Faculty 1 Stejpana Tomica Street 71000 SARAJEVO Tel: +387 (33) 220 79 49 Fax: +387 (33) 220 79 49	1877
CROATIE	Mr. Tomo KRILIC Commercial Manager DP Luka Ploce Trg Kralja Tomislava 21 20340 PLOCE Tel: +385 (20) 679 159 Fax: +385 (20) 679 836	1878
CHYPRE	Mrs. Lina ATHANASSIADOU Fisheries Officer Department of Fisheries and Marine Research Aeolou 13 1416 NICOSIA Tel: +357 (2) 807 803 Fax: +357 (2) 77 59 55	1879
EGYPTE	Mr. Ahmed K.K. SHETA Environment Researcher Egyptian Environmental Affairs Agency 30 Misr Helwan Agricultural Road Maadi, CAIRO Tel: +20 (2) 525 64 83/ 525 64 91/2 Fax: +20 (2) 525 64 83/ 525 64 94	1880

<u>Country</u>	<u>Name</u>	
UNIONE EUROPEENNE	<p>Mrs. Fausta CORDA European Commission DG Environment C Civil Protection Unit 200 rue de la Loi 1049 BRUSSELS</p> <p>Tel: +32 (2) 299 08 92 Fax: +32 (2) 299 03 14</p>	1881
FRANCE	<p>Mr. Christian CORRE Enseigne de Vaisseau Marine Nationale Préfecture Maritime de la Méditerranée Division action de l'Etat en Mer BP 912 - 83800 TOULON NAVAL</p> <p>Tel: +33 (4) 94 02 03 72 Fax: +33 (4) 94 02 13 63</p>	1882
GRECE	<p>Mr. John PANAGOPOULOS Lieutenant Patras Central Port Authority Ktírio Ipiresias Limena 26110 PATRAS</p> <p>Tel: +30 (61) 341 002/ 341 024 Fax: +30 (61) 327 136</p>	1883
ISRAEL	<p>Mr. Rani AMIR Head, Marine and Coastal Environment Division Ministry of Environment 3 Khayatt Street P.O. Box 33583 31333 Haifa</p> <p>Tel: +972 (4) 862 2702 Fax: +972 (4) 862 5324</p>	1884
ITALIE	<p>Mr. Leonardo QUINTAVALLE Servizio Difesa Mare Ministry of Environment Viale Cristoforo Colombo, 44 00147 ROME</p> <p>Tel: +39 (06) 57 22 34 65/7 Fax: +39 (06) 57 22 34 72</p>	1885

ITALIE (cont.)	<p>Mr. Aurelio CALIGIORE 1886 Italian Coast Guard Ministry of Environment Viale Cristoforo Colombo, 44 00147 ROME</p> <p>Tel: +39 (06) 57 22 34 65/7 Fax: +39 (06) 57 22 34 72</p>
	<p>Ms. Tiziana CHIERUZZI 1887 Central Institute for Marine Applied Research (ICRAM) V. di Casalotti, n. 300 00166 ROME</p> <p>Tel: +39 (06) 615 70 455 Fax: +39 (06) 615 61 906</p>
LIBYE	<p>Mr. Nuri Mofteh ALMEZUGH 1888 Environment General Authority (EGA) P.O. Box 83618 TRIPOLI</p> <p>Tel: +218 (21) 483 99 91 Fax: +218 (21) 483 99 91</p>
MALTE	<p>Mr. Tony MALLIA 1889 Head, Oil Pollution Module Pollution Control Section Environment Protection Department Treasury Stores Wied il-Kbir QORMI</p> <p>Tel: 250 694, (0949) 46 41* Fax: 250 693, 660 108</p>
MAROC	<p>Mr. Hafid EL OUALJA 1890 Administrateur Ministère de l'Aménagement du Territoire, del' Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat 36 Avenue les Héros Agdal - RABAT</p> <p>Tel: +212 (37) 68 15 00/ 68 10 02 Fax: +212 (37) 77 08 75</p>

MAROC (cont.)	<p>Mr. Ahmed EL FADLI Délégation des Affaires Maritimes de Tanger Port de Tanger Rue Cadis, 2 TANGER</p> <p>Tel: +212 (09) 932 090 Fax: +212 (09) 932 093</p>	1891
SLOVENIE	<p>Mr. Miran LOTRIC Port Inspector URSP (Maritime Authority) Ukmarjev trg 2 6000 KOPER</p> <p>Tel: +386 (66) 32 100 Fax: +386 (66) 32 101</p>	1892
ESPAGNE	<p>Mr. Jaime ZARAGOZA JUNYENT Chief of the Rescue Centre in Barcelona CRCS BARCELONA Carretera de Circunvalación Tramo 6° - Edificio Torre de Control Recinto Puerto de Barcelona 8040 BARCELONA</p> <p>Tel: +34 (93) 223 47 33/ 223 47 48/ 223 47 59 Fax: +34 (93) 223 46 13</p>	1893
SYRIE	<p>Mr. Ali DAYOUB Head, Anti-Marine Pollution Department General Directorate of Ports Ministry of Transport P.O. Box 505 Al Gazair Street LATAKIA</p> <p>Tel: +963 (41) 47 33 33/47 58 90/37 48 76 Fax: +963 (41) 47 58 05</p>	1894
TURKIE	<p>Mr. Ufuk KUCUKAY Hydrology Engineer Ministry of Environment General Directorate of Pollution Prevention and Control Eskisehir Yolu, 8. Km. 06100 ANKARA</p> <p>Tel: +90 (312) 287 99 63 (ext. 5412) Fax: +90 (312) 285 58 75</p>	1895

ANNEXE II

PROGRAMME

1ERE JOURNEE

Lundi 6 novembre 2000

09 H 00 - 09 H 30	Enregistrement	
09 H 30 - 09 H 45	Ouverture Présentation du Séminaire	REMPEC Autorités italiennes CASTALIA ECOLMAR, It.
09 h 45 - 10 H 20	Vidéo (sur la pollution marine accidentelle)	
10 H 20 - 11 H 00	Causes, devenir et effets des hydrocarbures déversés	D. Domovic, REMPEC
11 H 00 - 11 H 30	<i>Pause café</i>	
11 H 30 - 12 H 15	Stratégies de lutte contre la pollution par les hydrocarbures	T. Jacques, Belgique
12 H 15 - 13 H 00	Planification d'urgence	ITOPF, G.B.
13 H 00 - 14 H 30	<i>Déjeuner</i>	
14 H 30 - 15 H 15	Aperçu des systèmes européens pour la gestion de lutte contre la pollution au poste-commande et sur le terrain	T. Jacques, Belgique
15 H 15 - 16 H 00	La coopération internationale et le cadre juridique	R. Patruno, REMPEC
16 H 00 - 16 H 20	Vidéo (étude de cas)	

2EME JOURNEE

Mardi le 7 novembre 2000

09 H 00 – 09 H 30	Vidéo(s) (sur la pollution chimique)	
09 H 30 – 10 H 15	La lutte contre les pollutions chimiques	S. Micallef, REMPEC
10 H 15 – 10 H 45	<i>Pause Café</i>	
10 H 45 – 11 H 30	Objectifs de lutte contre la pollution/ Evaluation et contrôle	T. Jacques, Belgique
11 H 30 – 12 H 15	Le rôle des diverses parties impliquées dans les activités de lutte contre la pollution (autorités, assureurs, propriétaires de navires et de cargaison, capitaines de navires, sociétés d'assistance, etc...)	ITOPF, G.B.
12 H 15 – 13 H 00	Aspects écologiques	E. Amato, Italie

2EME JOURNEE (cont.)

13 H 00 – 14 H 30	<i>Déjeuner</i>	
14 H 30 – 15 H 15	Convention HNS	S. Zunnarelli, Italie
15 H 15 – 15 H 30	<i>Pause Café</i>	
15 H 30 – 16 H 15	Responsabilité et indemnisation pour la pollution par les hydrocarbures	ITOPF, G.B.
16 H 15 – 16 H 45	Fin du nettoyage: Propre, vraiment propre?	ITOPF, G.B.

3EME JOURNEE

Mercredi 8 novembre 2000

09 H 00 – 16 H 30	Les médias et la lutte contre la pollution massive	TRS, G.B. REMPEC
-------------------	--	---------------------

4EME JOURNEE

Jeudi 9 novembre 2000

09 H 00 – 16 H 30	Exercice sur table	REMPEC ITOPF, G.B. CASTALIA ECOLMAR, It. Autorités italiennes
-------------------	--------------------	--

5EME JOURNEE

Vendredi 10 novembre 2000

09 H 00 – 16 H 00	Exercice en Mer (basé sur le même scénario que l'exercice sur table)	CASTALIA ECOLMAR, It. Autorités italiennes REMPEC ITOPF, G.B.
16 H 00	Session de clôture Présentation des Certificats	REMPEC Autorités italiennes

ANNEXE III

LISTE DE CONFERENCIERS

Roberto PATRUNO

Director

Darko DOMOVIC

Technical Expert

Stefan MICALLEF

Chemical Expert

Regional Marine Emergency Response Centre for the Mediterranean Sea (REMPEC)
Manoel Island
GZIRA GZR 03
MALTA

Tel: +356 (-) 337 296
Fax: +356 (-) 339 951
E-mail: rempec@waldonet.net.mt

Clement LAVIGNE

Senior Technical Advisor

International Tanker Owners Pollution Federation Limited (ITOPF)
Staple Hall, Stonehouse Court
87-90 Houndsditch
London EC3A 7AX
United Kingdom

Tel: +44 (20) 7621 12 55
Fax: +44 (20) 7621 17 83
E-mail: central@itopf.com

Thierry G. JACQUES

Natural Conservation and Environmental Emergencies
Royal Belgian Institute for Natural Sciences
Management Unit of the North Sea Mathematical Models
Gulledelle 100
B-1200 Brussels
Belgium

Tel: +32 (2) 773 21 24
Fax: +32 (2) 770 69 72
E-mail: T.Jacques@mumm.ac.be

Tony REDDING

Director

TRS Public Relations Limited
Mulberry House
Chequer Lane Ash
Canterbury, Kent CT3 2ET
United Kingdom

Tel: +44 (1304) 81 33 66

Fax: +44 (1304) 81 33 65

E-mail: trspr@trspo.co.uk

Ezio AMATO

Scientific Researcher

Central Institute for Marine Applied Research (ICRAM)
Via di Casalotti, 300
00166 Rome
Italy

Tel: +39 (06) 615 70 455

Fax: +39 (06) 615 61 906

E-mail: eziamato@tin.it

Greta TELLARINI

Professore a Contratto
Università degli Studi di Bologna
Facoltà di Giurisprudenza
Studio Legale Zunarelli & Associati
Via Clavature, 22
Bologna
Italy

Tel: +39 (051) 209 87 30

Fax: +39 (051) 209 87 29

E-mail: gretatellarini@hotmail.com

ANNEX IV

LISTE DES DOCUMENTS

1. Causes, fates and effects of oil spills, *Power Point presentation*, D. Domovic, REMPEC (anglais seulement).
2. Les Strategies d'Intervention, *Power Point presentation*, T.G. Jacques, UGMM, Belgium (anglais et français)
3. Contingency planning issues, *Power Point presentation*, C. Lavigne, ITOPF, U.K. (anglais seulement).
4. Systèmes Européennes de gestion des incidents, *Power Point presentation*, T.G. Jacques, UGMM, Belgium (anglais et français)
5. International Co-operation and the legal framework, R. Patruno, REMPEC (anglais seulement).
6. Risk of and response to marine chemical spills, *Power Point presentation*, S. Micallef, REMPEC (anglais seulement).
7. Fixer des objectifs dans l'intervention: Gestion, Evaluations et Contrôle, *Power Point presentation*, T.G. Jacques, UGMM, Belgium (anglais et français).
8. Roles and responsibilities in oil spill response, *Power Point presentation*, C. Lavigne, ITOPF, U.K. (anglais seulement).
9. Ecological aspects in emergencies at sea, *Power Point presentation*, E. Amato, ICRAM, Italy (anglais seulement).
10. HNS, G.Telarini, Bologna, Italy (anglais seulement).
11. Liability and compensation for oil spills, *Power Point presentation*, C. Lavigne, ITOPF, U.K. (anglais seulement).
12. Termination of clean-up operations, *Power Point presentation*, C. Lavigne, ITOPF, U.K. (anglais seulement).
13. Communications with media in crisis situations, TRS Public Relations Ltd., U.K. (anglais seulement).
14. The TRS telephone responder's guide to best practice, TRS Public Relations Ltd., U.K. (anglais seulement).

ANNEXE V

**STAGE DE FORMATION MEDEXPOL 2000
Naples 6 – 10 novembre 2000**

Questionnaire d'Evaluation

1. Est-ce que le cours a été à la hauteur de vos attentes?

Au-delà de vos attentes

Plus ou moins à la hauteur de vos attentes.....

En dessous de vos attentes

2. De manière générale, quelle est votre évaluation de la qualité des présentations?

	Très bonne	Bonne	Assez bonne	Pas suffisamment bonne
Présentations				
Illustrations				
Documents				
Vidéo				

3. Avez-vous acquis beaucoup de nouvelles connaissances pendant ce cours?

Beaucoup

Quelques

Pas suffisant

4. Est-ce que les connaissances acquises pendant ce cours sont susceptibles de vous aider dans votre travail actuel?

Très

Suffisant.....

Pas

Autres commentaires?

5. Est-ce que les exercices ont été utiles?

Très

Suffisant

Pas

6. Y a-t-il d'autres questions ou sujets selon vous que le cours aurait dû couvrir?

7. Pensez-vous que le fait de rencontrer des personnes d'autres organismes vous a été utile?

Oui

Non

8. De manière générale êtes-vous satisfait(e) du cours?

Très satisfait(e)

Satisfait(e)

Pas satisfait(e)

9. Autres commentaires?

ANNEX VI

RESULTANTS D'EVALUATION

1. Est-ce que le cours a été à la hauteur de vos attentes?

Au-delà de vos attentes	16%
Plus ou moins à la hauteur de vos attentes	79%
En dessous de vos attentes	5%

2. De manière générale, quelle est votre évaluation de la qualité des présentations?

	Très Bonne	Bonne	Assez bonne	Pas suffisamment bonne	TOTAL
Présentations	26%	63%	11%	-	100%
Illustrations	16%	74%	10%	-	100%
Documents	26%	21%	42%	11%	100%
Vidéo	39%	50%	11%	-	100%

3. Avez-vous acquis beaucoup de nouvelles connaissances pendant ce cours?

Beaucoup	24%
Quelques	71%
Pas suffisant	5%

4. Est-ce que les connaissances acquises pendant ce cours sont susceptibles de vous aider dans votre travail actuel?

Très	32%
Suffisant	58%
Pas	-
Autres commentaires?	10%

* 1 personne a déjà participé à un tel cours
1 personne à répondu "partialement"

5. Est-ce que les exercices ont été utiles?

Très	58%
Suffisant	42%
Pas	-

6. A votre avis, le cours aurait-il dû aborder d'autres débouchés ou sujets ?

Au total 15 suggestions ont été faites par 12 participants (63%) 7 participants (37%) n'avaient pas de suggestions. Les suggestions incluait :

Nouveaux débouchés/sujets

1. Utilisation de modèles informatiques
2. Méthodes d'utilisation des appareils techniques
3. Expérience des précédents incidents chimiques
4. Aspects techniques de l'intervention contre la pollution en Mer
5. Etude de cas sur les conteneurs perdus à la Mer
6. Présentations par les participants des différents systèmes nationaux

Thèmes qui devraient être plus largement couverts ou auxquels on devrait accorder plus de temps

1. Un peu plus de détails techniques et de mises à jour sur les conventions et la nouvelle législation
2. Plus sur la transmission de l'expérience
3. Plus d'études de cas
4. Plus d'exercices pratiques
5. Plus d'exercices

Exercices

1. Transmission « de directives et d'ordres pendant les exercices »
2. Organisation de l'équipe d'intervention
3. Une meilleure gestion des équipes lors de l'exercice théorique

Autres suggestions

1. Plus de contributions de la part des participants au cours des discussions sur les divers sujets abordés.

7. Pensez-vous que le fait de rencontrer des personnes d'autres organismes vous a été utile?

Oui	100%
Non	-

8. De manière générale êtes-vous satisfait(e) du cours?

Très satisfait(e)	42%
Satisfait(e)	53%
Pas satisfait(e)	5%

9. Autres commentaires ?

Onze participants (58%) ont fait un total de dix-neuf commentaires, tandis que les huit autres participants (42%) n'ont pas répondu à cette question. Des dix-neuf commentaires reçus douze étaient liés aux aspects organisationnels du cours, et cinq aux aspects pédagogiques. Un commentaire se référait au souhait d'un participant d'assister au prochain cours et un autre félicitait le Directeur de cours et le représentant du Ministère de l'environnement italien. Les commentaires résumés ci-dessous sont ceux reçus des participants :

A) Aspects organisationnels :

1. Une introduction propre à chaque participant ;
2. Chaque participant aurait dû se présenter lui-même ;
3. Une présentation concise des organisations nationales faciliterait la compréhension, notamment pendant l'exercice ;
4. L'organisation d'un repas collectif en début de cours permettrait aux participants de faire connaissance et serait un atout ;
5. Il serait préférable d'avoir un exercice joint en début de cours, pour une meilleure familiarisation des participants ;
6. Seulement une équipe devrait être formée pour faire l'exercice théorique, et le pays d'accueil devrait en avoir le commandement total et agir en tant qu'OSC ;
7. Pendant l'exercice les personnes devraient être mises ensemble afin de mieux comprendre les cultures et manières de travailler de chacun ;
8. Envoyez les invitations plus tôt, afin d'avoir les visas à temps ;
9. De meilleurs plans de voyage ;
10. Tous les documents devraient être disponibles dans les deux langues;
11. La salle de conférence serait plus appropriée ;
12. Les films vidéo pourraient être traduits (interprétés) simultanément ;

B) Aspects pédagogiques :

1. (Un des conférenciers, nom donné) n'a pas été vraiment à la hauteur de sa tâche, sa présentation était très mal organisée, c'est peut-être un bon directeur mais il fait un piètre conférencier et a eu des problèmes pour transmettre son savoir faire ;
2. A la fin de l'exercice une solution proposée par les experts était attendue, et pas une conférence sur les techniques de nettoyage du littoral ;
3. Plus sur la communication ;
4. Plus sur la préparation d'un plan d'urgence national ;
5. Plus d'analyses poussées sur « la prise en main des différentes situations dans le cadre d'une simulation » ;

C) Autres commentaires :

1. Souhaite avec impatience participer au prochain cours. Merci.
2. Félicitations aux organisateurs (Matteini/Valentini)

**CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN
POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE
(REMPEC)**

CERTIFICAT

No.

Il est certifié que

a participé au

**SEMINAIRE REGIONAL
POUR ADMINISTRATEURS DU GOUVERNEMENT ET CADRES SUPERIEURS**

**Naples, Italie
6 - 10 novembre 2000**

organisé dans le cadre du

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

par le

**CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN
POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE**

avec la collaboration du

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ITALIE**

Ministère de l'Environnement
Service Protection de la Mer
Le Directeur Général

REMPEC
Directeur

